

CONCOURS D'EXCELLENCE MÉRITAS 2026

SOUMETTEZ VOTRE CANDIDATURE AVANT LE 12 DÉCEMBRE 2025

Le Concours d'excellence Méritas met en lumière le savoir-faire des organismes membres de l'Alliance des centres-conseils en emploi et souligne avec fierté leur contribution au développement de l'intervention en employabilité au Québec. C'est l'occasion pour AXTRA de reconnaître l'engagement, la force créatrice et l'esprit d'innovation de ses membres.

ÉLIGIBILITÉ

Tout organisme membre d'AXTRA est éligible au Concours d'excellence Méritas. Vous pouvez déposer la candidature pour :

-  Un projet;
-  Un organisme;
-  Un membre du personnel de votre organisme. Il est important d'aviser la personne afin qu'elle soit présente lors de la remise des prix le mardi 25 février.

*Les activités/projets soumis doivent avoir été réalisés au cours des cinq dernières années.

SÉLECTION

Un Comité de sélection composé de cinq personnes déterminera les gagnant-es des différentes catégories. L'évaluation des candidatures sera réalisée exclusivement à partir des informations présentées dans le formulaire de mise en candidature. Le Comité de sélection a le mandat d'évaluer les candidatures et de choisir les gagnant-es pour chacune des catégories. Il est composé de personnes œuvrant dans différentes sphères du domaine de l'insertion sociale et professionnelle :



-  Instances gouvernementales;
-  Milieu académique;
-  Acteurs du marché du travail.

CATÉGORIES

1. INNOVATION

Le Méritas Innovation est décerné à un organisme qui s'est distingué en ayant développé un programme, un service, une intervention ou un projet comportant un ou plusieurs aspects novateurs et ayant donné lieu à des résultats concrets et positifs.

2. LEADERSHIP

Le Méritas Leadership est remis à un organisme qui a démontré des qualités exceptionnelles de leadership. Ce leadership peut se traduire par la mise en place d'un projet ou d'une initiative en lien avec la gestion des ressources humaines, la défense des droits et le développement des politiques sociales, le financement et le développement des ressources, le réseautage et le partenariat.

3. RECONNAISSANCE

Le Méritas Reconnaissance souligne l'engagement et l'apport exceptionnels d'une personne pour le milieu de l'employabilité. Le Méritas Reconnaissance peut être remis à un-e gestionnaire, une personne conseillère, un-e intervenant-e, un-e coordonnateur-trice ou toute autre personne s'étant démarquée au sein de votre organisation.

4. COMMUNICATION | MARKETING

Le Méritas Communication | Marketing est remis à un organisme qui s'est distingué soit par sa visibilité médiatique, un changement d'image de marque, la mise en place ou la diffusion originale d'un outil de communication interne ou externe ou par la diffusion d'une stratégie de communication novatrice.

DÉVOILEMENT DES LAURÉATS

Le dévoilement des lauréats et la remise des prix auront lieu virtuellement, le jeudi 19 février, par une diffusion en direct sur la page Facebook d'AXTRA.

DÉPÔT DE LA CANDIDATURE

Un formulaire par candidature.

***Obligatoire**

1. Nom de la personne qui complète et dépose la candidature *

.....

2. Courriel de la personne qui complète et dépose la candidature *

.....

3. Nom de l'organisme *

.....

4. Région administrative *

.....



CANDIDATURE POUR L'UNE DES QUATRE CATÉGORIES

Une seule réponse possible.

5. Votre catégorie (voir p. 1) : *

☐

INNOVATION

Passez à la question 6

☐

LEADERSHIP

Passez à la question 10

☐

RECONNAISSANCE

Passez à la question 14

☐

COMMUNICATION|MARKETING

Passez à la question 18

CATÉGORIE INNOVATION

Le Méritas Innovation est décerné à un organisme qui s'est distingué en ayant développé un programme, un service, une intervention ou un projet comportant un ou plusieurs aspects novateurs et ayant donné lieu à des résultats concrets et positifs.

6. Titre du projet ou de la candidature.

7. Décrivez le projet ou l'organisme mis en candidature.

3 000 caractères maximum.

8. Énumérez et décrivez les pratiques développées dans le cadre du projet ou développées par l'organisme, ainsi que leurs impacts.

2000 caractères maximum.

9. Innovation : Démontrez ce que le projet ou l'organisme a apporté de nouveau ou de novateur au secteur de l'employabilité. Comment se démarque-t-il des autres acteurs ou initiatives du secteur?

1000 caractères maximum.

Passez à la question 22

CATÉGORIE LEADERSHIP

Le Méritas Leadership est remis à un organisme qui a démontré des qualités exceptionnelles de leadership. Ce leadership peut se traduire par la mise en place d'un projet ou d'une initiative en lien avec la gestion des ressources humaines, la défense des droits et le développement des politiques sociales, le financement et le développement des ressources, le réseautage et le partenariat.

10. Titre du projet ou de la candidature.
11. Décrivez le projet ou l'organisme mis en candidature.
3 000 caractères maximum.
12. Énumérez et décrivez les pratiques développées dans le cadre du projet ou développées par l'organisme.
2000 caractères maximum.
13. Leadership : Démontrez, avec des exemples, comment le projet ou l'organisme a exercé une influence ou eu des impacts (sur la population, les clients, les partenaires, le personnel, le secteur de l'employabilité, etc.).
1000 caractères maximum.

Passez à la question 22

CATÉGORIE RECONNAISSANCE



Le Méritas Reconnaissance souligne l'engagement et l'apport exceptionnels d'une personne pour le milieu de l'employabilité. Le Méritas Reconnaissance peut être remis à un·e gestionnaire, une personne conseillère, un·e intervenant·e, un·e coordonnateur·trice ou toute autre personne s'étant démarquée au sein de votre organisation.

14. Nom de la personne mise en candidature.
15. Décrivez la personne mise en candidature.
2 000 caractères maximum (vous pouvez faire un court résumé de son CV).
16. Expliquez pourquoi la personne mérite d'être reconnue dans le secteur de l'employabilité au Québec.
2 000 caractères maximum.
17. Énumérez 3 innovations et/ou changements bénéfiques que la personne a apportés (ex : développement d'un nouveau partenariat, mise en place d'une nouvelle technique d'intervention, etc.).
2 000 caractères maximum.

Passez à la question 22

CATÉGORIE COMMUNICATION | MARKETING

Le Méritas Communication | Marketing est remis à un organisme qui s'est démarqué soit par sa visibilité médiatique, un changement d'image de marque, la mise en place ou la diffusion originale d'un outil de communication interne ou externe ou par la diffusion d'une stratégie de communication novatrice.

18. Titre du projet ou de la candidature.
19. Décrivez le projet ou l'initiative de communication mis en candidature.
3 000 caractères maximum.

20. Quels étaient les objectifs de communication ou de marketing, ainsi que les enjeux?
1 000 caractères maximum.
21. Énumérez trois retombées de ce projet de communication (ex : achalandage, meilleure communication entre les employé·es, nombre d'articles sur le sujet parus dans les médias, etc.)
1 000 caractères maximum.

Passez à la question 22

SUPPORTS VISUELS

22. Veuillez envoyer tout support visuel pertinent à votre candidature (photos et vidéos) par courriel à lkallard@axtra.ca avant le 12 décembre 2025.

Seules les candidatures déposées en ligne seront considérées.

Cliquez [ici](#) pour remplir le formulaire en ligne

Pour toute question, communiquez directement avec :
Laurie-Katheryne Allard
Responsable des opérations et du service aux membres
514 721-3051, poste 1
lkallard@axtra.ca

